

Examen dématérialisé de Conseiller à la Sécurité pour le Transport de Marchandises Dangereuses





MARS 2023



Version Mars 2023

SOMMAIRE

| I. L | LES GRANDES ETAPES DE L'EXAMEN A DISTANCE | 3 |
|-------|--|----|
| II. N | MODALITES DE PREPARATION ET DE CONNEXION | 4 |
| Α. | Matériel et infrastructure obligatoires | 4 |
| В. | Moyens de communication | 5 |
| C. | Première connexion et vérification des prérequis | 5 |
| III. | DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE | 9 |
| IV. | CONTRÔLE DES PREREQUIS PAR LE TEST OBLIGATOIRE PREALABLE | 11 |
| Α. | Objectifs du test | 11 |
| В. | Accès au test | 11 |
| C. | Les 4 étapes du test | 12 |
| D. | Validation du test | 12 |
| E. | Sujets test | 13 |
| V. [| DEROULEMENT DES EPREUVES | 15 |
| Α. | Durée et horaires d'accès | 15 |
| В. | Documents et matériels autorisés | 16 |
| C. | Les étapes de contrôle anti-fraude | 16 |
| D. | L'épreuve « Etude de cas » | 16 |
| E. | L'épreuve QCM | 17 |
| F. | Moyens de communication pendant les épreuves | 17 |
| G. | Fin des épreuves | 18 |
| VI. | RECLAMATIONS & COMMUNICATION AVEC LE CIFMD | 18 |



Version Mars 2023

Page 3/18

LES GRANDES ETAPES DE L'EXAMEN A DISTANCE ١. PREPARATION Conditions matérielles requises Connaissance des clauses du CIFMD PHASE DE TEST Validation des Réalisation du 1^{ère} connexion conditions du test Email de à l'application test en par Managexam convocation Web de conditions réelles **OU** planification au test d'examen Managexam d'un nouveau test Après validation par Managexam uniquement **EXAMEN** Connexion à Contrôles puis réalisation de Email de convocation l'application l'examen aux horaires 2 à 5 jours avant Web de indiqués l'examen Managexam

Processus de correction et vérification en vue de la délivrance du certificat



Page 4/18

II. MODALITES DE PREPARATION ET DE CONNEXION

A. Matériel et infrastructure obligatoires

Il faut **impérativement** disposer, pour le test préalable obligatoire <u>et</u> pour l'examen en ligne, des **prérequis techniques** suivants :

| | Un ordinateur avec système d'exploitation Windows / Mac / Linux | |
|------------|--|--|
| 6 | Une webcam , intégrée ou non | |
| Y | En cas d'utilisation de caméra externe, les pilotes doivent être à jour | |
| L | Un microphone intégré à l'ordinateur | |
| (a | Une connexion internet filaire (de préférence), Wi-Fi ou 4G devant permettre d'assurer un débit stable minimum de 1 Mbit/s (Mbps) en upload. Pour avoir un bilan complet et précis de votre qualité de connexion internet, cliquez ici : https://speed.cloudflare.com/ En cas de débit variable et/ou proche de la valeur minimum requise, il faut impérativement savoir activer un partage de connexion par téléphonie mobile « 4G » : cette manipulation pourrait être demandée le jour de l'examen en cas d'anomalie au niveau de la surveillance (débit insuffisant pour la caméra en particulier). Nota : il ne doit y avoir si possible aucune perte de paquets (0% packet loss) et une valeur de Jitter la plus faible possible. A défaut, des micro-coupures peuvent se produire et engendrer un dysfonctionnement pénalisant de surveillance. En cas de perte de paquets, l'environnement thermique de la « box » ou autre « source de débit internet » doit être vérifié | |
| \bigcirc | Le navigateur Google Chrome est à privilégier et à mettre comme navigateur par défaut pour le test et l'examen. Firefox et Edge sont acceptés. Safari et Edge Chromium sont incompatibles et donc interdits. | |
| | Le système d'exploitation doit être en 64 bits La version de Windows Microsoft sera idéalement la 10, sinon a minima la 7 | |



Page 5/18

Pour les environnements professionnels très sécurisés, les protections et sécurités informatiques en place peuvent conduire à une impossibilité de connexion à l'examen en ligne avec des dysfonctionnements survenant lors de la première connexion (déroulement du test d'environnement). Il est VIVEMENT RECOMMANDE d'utiliser un PC personnel avec une connexion internet indépendante d'un réseau d'entreprise sécurisé.

De façon générale, s'il y a utilisation d'un PC professionnel, il faut consulter un informaticien pour vérifier / préparer le PC et **lui présenter le présent document**. Ceci doit être prévu à l'avance et <u>avant</u> la réalisation du test obligatoire.

En cas de dysfonctionnement lors de la première connexion, les indications ci-dessous sont à fournir à votre informaticien :

- Le port utilisé pour la connexion https est le port 443
- Les domaines appelés par Managexam sont les suivants :

new.app.managexam.com amazonaws.com twilio.com c.speedtest.net speed.cloudflare.com cifmd-examen.ecomsoft.fr zendesk.com

Il faut autoriser tous les sous-domaines de chaque domaine référent ci-dessus en utilisant un joker « * » (ex : « *.amazonaws.com »)

B. Moyens de communication

Managexam est le prestataire qui assure la mise en ligne des sujets (test et examen final) et est chargé de la surveillance réglementaire des épreuves.

A cet effet, Managexam communique avec les candidats inscrits par mail.

Toutes les communications et informations liées au test et à l'examen entre les candidats et Managexam se fait par mail via l'adresse « contact@managexam.com » : cette adresse doit être enregistrée et « approuvée en tant qu'expéditeur » (non-spam) avant le démarrage de la période de test.

Nota : L'aide technique en ligne de Managexam (par chat), disponible sur leur interface web, ne peut être sollicitée que pendant les heures de bureaux (8h30-17h00), en cas de question ou problème rencontré.

C. Première connexion et vérification des prérequis

L'activation du compte personnel de chaque candidat et le contrôle des prérequis techniques se font lors <u>du test obligatoire préalable</u>, <u>via la convocation</u> reçue par mail (de : <u>contact@managexam.com</u>) : un accès direct est donné par le bouton « Accéder à ma session ». Les différentes étapes sont expliquées ci-après.

<u>Nota</u>: l'adresse mail du candidat utilisée par Managexam est la même que celle indiquée sur son espace candidat CIFMD (elle est transmise à Managexam à la date de clôture des inscriptions).



Contactez notre équipe technique directement depuis notre site



Arrele



9

C'est à vous ! Merci de suivre les instructions à l'écran.





Version Mars 2023

Page 9/18

III. DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LA FRAUDE

L'application web (ouverte avec le navigateur par défaut) va permettre l'enregistrement visuel (du candidat et de son écran) et sonore (par le microphone) de la session d'examen.

A partir de 2023, la surveillance est faite en direct par MANAGEXAM (session Live) : chaque candidat se voit attribué un surveillant, avec lequel il peut communiquer à tout moment via le chat en ligne.



mesure d'entendre

ce que vous

entendez pour que

l'examen soit valide.

votre ordinateur

doit être centrée

sur votre visage.

Par défaut, vous n'êtes pas autorisé à utiliser d'autres périphériques tels que les deuxièmes écrans



Version Mars 2023

Page 10/18

Les dispositifs suivants sont prévus et intégrés dans l'application Web de MANAGEXAM :

| | Contrôle d'identité : Capture d'écran d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport) |
|---------------|--|
| • | Capture photo du visage face à la caméra |
| | Contrôle de votre environnement : Contrôle de l'environnement de travail (pièce), avec la caméra (faire un tour à 360° en tournant manuellement l'ordinateur portable ou la caméra : attention à ne pas perdre la connexion internet lors de cette manipulation si elle est filaire). Contrôle de l'espace de travail et de la seule présence de la documentation autorisée, avec la caméra : présenter un bureau dégagé, hors documents autorisés (cf. √.B). Fermeture de tous les fichiers, applications et onglets ouverts sur l'ordinateur, autre que l'application web de Managexam. |
| Z | Eloignement du téléphone portable. Il devra être posé au sol derrière le candidat. |
| | Un contrôle en direct est assuré pendant toute la durée de l'examen. Des surveillants en ligne veillent au bon déroulement et peuvent être amenés à signaler au candidat des anomalies ou des écarts pouvant rendre invalide l'examen : leur consigne doit être respectée et suivie à la lettre. Si le candidat doit se lever ou quitter momentanément le champ de l'écran de caméra, il doit en faire la demande express par chat au surveillant en indiquant le motif et doit attendre l'accord de ce dernier. |
| _ ₹ | L'intégralité des épreuves est enregistrée (enregistrement visuel par la caméra, enregistrement sonore par le microphone et enregistrement de l'écran (visuel)). Les captures caméra face et écran sont partagées en temps réel sur l'interface web de Managexam. Toute ouverture de fichier ou programme autre que ce qui est prévu par l'application et l'examen sera détectée et enregistrée. Il est strictement interdit de procéder à des copies d'écran par quelque moyen que ce soit. |
| | Une fois l'épreuve terminée, un bilan de session est effectué par le surveillant dédié. |

| 1111 | Une fois l'épreuve terminée, un bilan de session est effectué par le surveillant dédié. En cas de non-respect des clauses du CIFMD, l'examen sera invalidé. Les enregistrements vidéos (image et son) et les échanges serviront de preuve pour l'invalidation de l'examen. Ces enregistrements sont conservés jusqu'à la clôture du processus d'examen. Par ailleurs, en cas de défaillance accidentelle / involontaire de surveillance, par exumure du visuel écren avec le surveillant, et si le candidat ne répond pas au chat ou |
|------|--|
| | Par ailleurs, en cas de défaillance accidentelle / involontaire de surveillance, par coupure du visuel écran avec le surveillant, et si le candidat ne répond pas au chat ou ne contacte pas immédiatement Managexam, l'examen sera invalidé. |

Les clauses spécifiques du CIFMD sont disponibles sur le <u>site internet du CIFMD</u> via les <u>CGU</u> (Conditions Générales d'Utilisation). L'accès à la session d'examen est conditionné par l'acceptation préalable de ces clauses, rappelées intégralement dans l'application web de Managexam et devant être acceptées au préalable par le candidat.



Version Mars 2023

Page 11/18

IV. CONTRÔLE DES PREREQUIS PAR LE TEST OBLIGATOIRE PREALABLE

A. Objectifs du test

Le test permet de vérifier le respect des prérequis et leur efficience.

Il permet également de mettre le candidat en situation réelle d'examen en appréhendant et expérimentant les différentes étapes à passer avant d'accéder à ses épreuves.

Seuls les candidats ayant un test validé (voyant vert au niveau du Tableau de bord personnel « Mes sessions » sur l'application web de Managexam) sont convoqués à l'examen final (sous réserve que l'inscription soit aussi validée côté CIFMD au niveau administratif et financier).



B. Accès au test

Une convocation est envoyée par mail par Managexam (via l'adresse : <u>contact@managexam.com</u>) au moment du démarrage de la période de test (<u>cf. dates publiées</u> <u>sur le site internet du CIFMD</u>).

Le test doit être impérativement effectué pendant la période définie.

Nota : le candidat peut être assisté d'un tiers (ex : informaticien) lors de la réalisation du test.

L'accès à la session de test se fait avec le lien présent dans la convocation (cf. <u>première</u> <u>connexion §II.C</u>).

Une fois l'application web de Managexam lancée, le compte personnel créé, le candidat accède à sa session test directement en ligne via son navigateur par défaut (rappel : Chrome de préférence).

Un seul accès est possible et ne peut être renouvelé sans nouvelle convocation de la part de Managexam.



C. Les 4 étapes du test

Le test se déroule selon les 4 étapes successives suivantes et a une durée maximale de 30 minutes :

1/ Présentation des conditions d'examen

Les conditions de l'examen, les clauses RGPD et les clauses du CIFMD (rappel des critères rendant invalide l'examen) sont présentées comme lors du jour d'examen. Après les avoir lues, il faut cliquer sur « J'ai lu et accepte les conditions de la session ».

2/ Vérification des prérequis (environnement)

Tous les voyants doivent passer au vert.

3/ Réalisation des étapes de contrôle obligatoires

Les étapes de contrôles doivent être effectuées scrupuleusement. Ce seront les mêmes le jour de l'examen.

4/ Accès au(x) sujet(s) test

2 configurations sont prévues :

- Epreuve étude de cas (examen initial uniquement) : un exemple de sujet d'étude de cas (8 questions à 5 points) est proposé sur l'interface web de Managexam (durée limitée au temps du test)
- Epreuve QCM : l'accès à l'interface web QCM Test (30 questions) est indépendant du test des prérequis et le lien est donné directement depuis le site internet du CIFMD. Seuls les candidats inscrits peuvent y accéder pendant la période de test avec leur numéro d'inscription.

Néanmoins, Managexam propose, en sus, lors du test, un accès à l'interface QCM telle qu'elle se présentera le jour de l'examen, de façon encapsulée.

D. Validation du test

Une fois que le test a été réalisé, le résultat de la compatibilité matérielle et les enregistrements vidéos (caméra et écran) sont analysés **a posteriori** par Managexam, <u>à l'issue de la date de fin de période de test indiquée dans la convocation</u>.

Le résultat de conformité au test se présente alors sous forme d'un voyant de couleur dans le **tableau de bord personnel (Menu « mes sessions »)** de chaque candidat :

- Voyant VERT : test validé (conforme), le candidat recevra sa convocation finale quelques jours avant l'examen – les conditions techniques et matérielles ne doivent pas être modifiées.
- Voyant ROUGE : test invalidé (non conforme), le candidat doit tout mettre en œuvre pour se mettre en conformité et résoudre le problème avant de faire un second test.

A retenir : le candidat doit attendre la fin de la période définie de test donnée dans la convocation pour connaître son statut de validation de test.



Version Mars 2023

Page 13/18

En cas d'invalidation du test par Managexam (voyant rouge), le motif de rejet est précisé afin que le candidat puisse modifier ce qui est nécessaire avant de se représenter au test et une nouvelle convocation est envoyée.

A défaut de mise en conformité ou en cas de non-réponse de la part du candidat à une demande de Managexam, celui-ci ne sera pas convoqué à l'examen et sera reporté d'office à la prochaine session d'examen.

E. Sujets test

Ils permettent uniquement au candidat de visualiser et d'expérimenter le format et la nature des épreuves. Différentes questions, portant sur tous les modes et toutes les classes, sont proposées.

Un seul sujet test QCM et étude de cas commun est proposé à tous les candidats, quel que soit le périmètre final de certificat. Il ne s'agit donc pas d'un sujet personnalisé comme pour le jour de l'examen.

Aucune réponse n'est ni enregistrée ni notée par le CIFMD. Le candidat est libre de répondre ou non aux questions test proposées.

Des tutoriels sont disponibles sur le site internet du CIFMD

Précisions concernant l'interface web QCM :

Le candidat doit s'identifier sur la page web dédiée à l'aide de son numéro d'inscription :



Le numéro d'inscription à renseigner est **personnel** : « R » suivi de 5 chiffres pour les candidats l'examen de renouvellement ou de « I » (i majuscule) et 5 chiffres pour les candidats à l'examen initial. Ce numéro est donné dans le mail de confirmation de paiement validant l'inscription et est également disponible dans l'espace candidat personnel CIFMD de chaque candidat.

Une fois ce numéro renseigné, l'identité du candidat est indiquée et celle-ci est à valider (nom et prénom).



Version Mars 2023

Page 14/18



Il est recommandé de mémoriser ce numéro d'inscription sur le navigateur afin d'en disposer immédiatement le jour de l'examen.

Un tutoriel vidéo complet sur l'interface QCM et son fonctionnement est disponible sur le site internet du CIFMD.

L'action de « valider sa session d'examen » met fin définitivement à l'accès à la session QCM test. Si le candidat souhaite revenir sur sa session QCM test, il doit uniquement fermer son navigateur et peut ensuite y revenir, avec le même lien URL, pendant la période de test définie sur le site du CIFMD.



V. DEROULEMENT DES EPREUVES

A. Durée et horaires d'accès

Si le test préalable obligatoire a été validé, la **convocation finale** est envoyée par mail par Managexam quelques jours avant l'examen. La ou les session(s) figure(nt) dans le tableau de bord personnel menu « Mes sessions » de l'application web de Managexam 24 heures avant le démarrage de l'épreuve concernée.

La convocation comporte les éléments suivants :

- Le titre de l'examen
- Le jour et la plage horaire (heure de début et heure de fin) de connexion en heure GMT et en heure locale de Paris : attention, le candidat doit se connecter impérativement à <u>l'heure de début indiquée</u>
- La durée maximale de la session d'examen (comprenant la durée réglementaire de l'épreuve, comptabilisée spécifiquement dans l'interface concernée, le temps alloué aux contrôles préalables et le temps maximal de mise en attente et de vérification par le surveillant)
- Le lien (en bleu) pour accéder directement à la session via son navigateur par défaut « Accéder à ma session »

A savoir pour le jour de l'examen – Déroulement au démarrage :

- A l'heure de début de la session d'examen (cf. convocation), l'autorisation de démarrage des différentes étapes (acceptation des clauses, partage d'écran et réalisation des contrôles) <u>est donnée par le surveillant dédié</u> : en attendant, le candidat peut avoir à patienter (de quelques secondes à 20 minutes selon sa position en file d'attente). Cette mise en attente permet à chaque candidat de disposer d'un surveillant dédié, qui est là pour accompagner, guider si besoin, et s'assurer que l'examen se passera dans les meilleures conditions au niveau de la surveillance.
- L'accès aux épreuves est activé par le surveillant dédié, si toutes les conditions demandées sont réunies (enregistrement possible avec visuel caméra OK, connexion internet adaptée et partage d'écran opérationnel)
- La durée de chaque épreuve est réglementée (2h00 pour l'étude de cas ; 2h30 / 3h15 / 4h00 pour le QCM selon le périmètre) et précisément suivie dans chaque interface dédiée : le compte à rebours ne démarre qu'à partir du moment où le candidat accède à son épreuve. Néanmoins, un candidat sera considéré comme « en retard » à partir d'une heure après l'heure de début de convocation.
- Une assistance par chat est disponible pendant toute la durée des épreuves (cf. <u>V.F</u>)

Attention, les heures de démarrage de session ne sont pas identiques pour tous les candidats : seule la convocation fait foi. L'heure de début doit être impérativement respectée.



B. Documents et matériels autorisés

Les seuls documents et matériels autorisés sur l'espace de travail sont les suivants :

| A series of the | Réglementation(s) associée(s) à votre périmètre d'examen, <u>en vigueur le</u> jour de l'examen : ADR pour la Route RID pour le Fer ADN pour les Voies navigables Arrêté TMD en vigueur |
|---|--|
| | Seules les versions papier sont autorisées. |
| | Une calculatrice simple, non programmable (une TI collège est acceptée) |
| | Un stylo ou crayon, du papier brouillon (feuille(s) blanche(s)). |

Une boisson et un en-cas sont autorisés, si besoin.

C. Les étapes de contrôle anti-fraude

Elles sont exactement les mêmes que lors du test : se référer au §IV.C

Le candidat peut voir à tout moment de son épreuve s'il est bien visible à la caméra ainsi que son écran : la vidéo de la surveillance en live est affichée tout en haut sur l'interface Web de Managexam.

D. L'épreuve « Etude de cas »

Le sujet d'examen « Etude de cas » est proposé directement sur l'interface Web de Managexam. Un tutoriel est disponible sur le site du CIFMD.

Il est conseillé d'enregistrer régulièrement chacune de ses réponses avec le bouton prévu à cet effet, situé en bas à droite de chaque pavé de réponse, sous la question.

Les documents et images insérés dans certaines questions peuvent ne pas être entièrement visibles selon la taille de l'écran du candidat : des barres de défilement sont présentes pour pouvoir visualiser l'ensemble de l'image annexée, si besoin.



Le décompte de temps réglementaire de l'épreuve commence dès l'accès à l'épreuve et est indiqué en haut à gauche de l'application Managexam. Il est toujours visible.

Une sauvegarde automatique des réponses a lieu toutes les 2 minutes.

Au moment de la fermeture automatique finale (temps maximal réglementaire écoulé), toutes les réponses déjà enregistrées par le candidat sont sauvegardées.



E. L'épreuve QCM

Le sujet d'examen « QCM » est proposé directement sur l'interface Web de Managexam (encapsulage) : un seul et même onglet est donc ouvert pour réaliser l'épreuve et être surveillé.

Nota : l'affichage de l'interface n'est pas proportionnel à la taille de l'écran du PC utilisé : en cas d'utilisation d'un écran inférieur à 15' l'affichage des filtres et du tableau de bord à gauche est plus restreint.

Un <u>tutoriel sur l'épreuve QCM</u> est disponible sur le site du CIFMD.

La déconnexion automatique à l'interface QCM se produit à la fin de la durée réglementaire de l'épreuve : elle est calculée précisément à partir du moment où le candidat accède à son sujet.

Un message « pop-up » apparaît **5 minutes** avant la fin de l'épreuve pour avertir le candidat de la fermeture imminente de l'interface.



Le décompte de temps réglementaire de l'épreuve commence dès l'accès à l'épreuve après l'identification du candidat (N° d'inscription et confirmation de l'identité). Il est visible dans l'interface QCM encapsulée et indiqué comme « Temps restant réglementaire »

Toute réponse cochée est enregistrée immédiatement et sauvegardée. Au moment de la fermeture automatique (temps maximal écoulé), toutes les réponses données par le candidat sont sauvegardées et enregistrées, y compris les questions avec réponses mises en attente.

F. Moyens de communication pendant les épreuves

Tout candidat qui rencontre un **problème technique lié à sa surveillance, ou sa connexion**, peut s'adresser <u>au surveillant de Managexam</u> via le chat en ligne (bouton **Besoin d'aide ?** « Besoin d'aide ? » situé en bas à gauche de la page) pendant toute la durée de l'épreuve.

Si un candidat doit signaler la nécessité de sortir du champ de la caméra momentanément (pause toilettes non reportable notamment), ceci doit être fait via ce chat et le candidat doit attendre l'accord du surveillant avant de se déplacer. Aucun ajout de temps additionnel n'est accordé.

Pour l'épreuve étude de cas et QCM, aucune aide <u>d'ordre pédagogique</u> sur le sujet n'est apportée par le surveillant de Managexam.

Tout candidat qui rencontre un **problème technique lié à l'utilisation de l'interface QCM ou sur une question** doit s'adresser directement <u>au support du CIFMD</u> via le chat de l'interface QCM

(bouton Aide » situé en haut à droite de l'interface QCM encapsulée), pendant toute la durée de l'épreuve. Ce chat n'est pas le même que celui de Managexam.



En cas de réclamation sur une question : celle-ci peut être signalée dans le Chat pendant l'épreuve et être prise en compte / traitée rapidement.

G. Fin des épreuves

Lorsque l'épreuve est terminée par le candidat avant la fin du temps réglementaire, le candidat peut valider et quitter sa session dans l'ordre ci-dessous :

1/ Cliquer sur « Terminer » (sujet étude de cas) ou « Valider l'examen QCM » (sujet QCM) (boutons rouge dédiés)

2/ Fermer le navigateur pour arrêter la surveillance

ATTENTION ! une fois cette action exécutée, il n'est plus possible de revenir sur le sujet d'examen.

Lorsque l'épreuve n'est pas terminée par le candidat avant la fin du temps réglementaire (durée maximale atteinte) :

L'interface web se ferme automatiquement.

Des compteurs de temps sur chaque interface permettent de se situer et de connaître le temps restant (bandeau supérieur de chaque interface).

VI. RECLAMATIONS & COMMUNICATION AVEC LE CIFMD

En cas de réclamation sur l'épreuve étude de cas, le candidat devra noter le numéro de la question ainsi que ses doléances et les adresser au CIFMD par mail (à l'adresse <u>contact@cifmd.fr</u>), à l'issue de son épreuve et au plus tard 2 jours après celle-ci.

En cas de réclamation sur une question QCM, deux moyens de communication sont possibles :

- Immédiatement après avoir terminé son épreuve (le candidat a cliqué sur le bouton « Valider sa session d'examen » et a donc validé sa fin d'épreuve), et hors cas de déconnexion automatique : le candidat est invité à indiquer directement en ligne ses remarques ou réclamations s'il le souhaite.
- A défaut, et notamment en cas de déconnexion automatique de l'interface (durée maximale écoulée), le candidat devra noter le numéro de la question ainsi que ses doléances et les adresser au CIFMD par mail (à l'adresse <u>contact@cifmd.fr</u>), à l'issue de son épreuve et au plus tard 2 jours après celle-ci.

Pour toute question concernant ces modalités, le CIFMD est à contacter à l'adresse suivante : <u>contact@cifmd.fr</u>